



SON RÔLE :

- Assurer le bon fonctionnement des aéronefs, en vue de l'accomplissement des missions aériennes,
- Veiller aussi à l'entretien et la réparation des autres équipements électriques et électroniques de pilotage, navigation, contrôle, détection, télécommunications, etc,
- Intervenir sur les calculateurs, les radars, les liaisons radioélectriques ou de navigation, les centrales gyroscopiques, tachymètres, sondes thermiques, alternateurs, convertisseurs, régulateurs...

LA BONNE VOIE POUR VOUS SI :

- Vous cherchez à exercer dans un domaine de haute technicité,
- Vous aimez les responsabilités élevées en terme de sécurité, liées à l'univers de l'aérien,
- Vous appréciez d'être formé en permanence sur les avancées technologiques de ce domaine.

LES CONDITIONS D'ACCÈS :

- Être de nationalité française,
- Être âgé(e) de moins de 24 ans au dépôt de candidature et moins de 25 ans à la signature du contrat,
- Être titulaire d'un baccalauréat général, Technologique ou professionnel, au maximum un BTS-DUT ou BAC +2
- Être apte médicalement et physiquement

LA FORMATION :

Formation rémunérée dès l'entrée. Durée 58 semaines :

- 1/ formation militaire de 16 semaines,
- 2/ 42 semaines de stage de qualification élémentaire,
- 3/ phase d'application en unité, sous la forme d'un parrainage de 6 mois.

LA RÉMUNÉRATION :

Solde pour un célibataire logé*

- A l'entrée à l'école de Rochefort (aviateur) : 1 316 € Nets
- A l'obtention du grade de sergent (13ème mois de Service) : 1 394 € nets
- A l'obtention du grade de sergent-chef (10 ans de Service avec brevet supérieur) : 1 571 € bruts

Prime à l'engagement initial : 1 067 € bruts, versée au 13ème mois de service.

Prime de 1 525 € bruts au 1er jour de la 5è année de Contrat.

**au 1er septembre 2013 - Solde à laquelle peuvent s'ajouter des indemnités selon la situation familiale et l'affectation géographique.*

Information, Dossier, accompagnement :

Bureau de l'armée de l'air – CIRFA Bourgogne

24 avenue Garibaldi à Dijon – 03 80 11 23 35

(8-12h et 13-18h du lundi au vendredi)